

Note de Renseignements d'Urbanisme *Plan d'Exposition au Bruit de l'Héliport*

Le **Plan d'Exposition au Bruit de l'héliport de Paris – Issy-les-Moulineaux** a été approuvé par arrêté préfectoral le 18 avril 2007. Ce plan est un document d'urbanisme qui détermine des zones de bruit à l'intérieur desquelles s'appliquent des contraintes d'urbanisme, afin d'éviter que des populations nouvelles ne s'installent dans des secteurs exposés à un certain niveau de bruit. Il vise ainsi à concilier activité aéronautique et développement maîtrisé des communes riveraines en fixant l'utilisation des sols compatible avec ces objectifs.

Il est annexé au Plan Local d'Urbanisme de Paris.

La note de renseignements d'urbanisme indique si une parcelle se trouve dans l'une des zones du Plan d'Exposition au Bruit de l'héliport (zone A, B, C ou D).

Pour en savoir plus :

- Consulter le Plan d'Exposition au Bruit de l'héliport de Paris dans le Titre III des annexes du [Plan Local d'Urbanisme](#) de Paris

Suivre les liens : « Consulter la version applicable » puis « Annexes du PLU »